



Extrait du SNES HORS DE FRANCE

<http://hdf.snes.edu/spip.php?article706>

INFORMES lettre CT 2

L'AEFE a besoin d'un budget à la hauteur des enjeux !

- ESPACE ADHÉRENTS ET MILITANTS - ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018 - Communication syndicale élections professionnelles
2018 -

**JE VOTE SNES
JE VOTE FSU**

Date de mise en ligne : mardi 30 octobre 2018

SNES HORS DE FRANCE

Le budget de l'AEFE pose le sujet central du financement de l'Établissement public, donc de la participation de l'État à l'enseignement français à l'étranger. **La FSU a toujours porté des revendications claires et fermes pour une dotation à la hauteur des besoins et a été, sur ce sujet, à l'initiative de bons nombres d'actions et de mobilisations syndicales.** Force est aujourd'hui de constater qu'au fil des années budgétaires, cette participation de l'État n'a fait que diminuer, augmentant dans le même temps la participation des familles, l'autre source de fonctionnement de l'AEFE : aujourd'hui, le budget de l'Établissement public est financé pour 1/3 par la dotation de l'État, les 2/3 restants reposant sur les frais d'écolage payés par les familles.

Les syndicats de la FSU considèrent que nous sommes dans un système aberrant où la volonté politique fait défaut, tant au niveau de l'État que de la tutelle, au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE). Il serait temps qu'une véritable priorité politique à l'éducation pour l'enseignement français à l'étranger aussi, soit ouverte, loin des annonces sans moyen qu'on nous sert aujourd'hui, et alors que, pour l'État, le coût moyen d'une scolarité annuelle est d'environ 2000Euros, là où il dépasse, en France, les 9000 !

Alors que le réseau dynamique de l'AEFE ne cesse d'augmenter en termes de demandes de scolarité, cette baisse drastique de la participation de l'État au budget de l'Établissement public a été accentuée par plusieurs facteurs. La remise en dotation des biens immobiliers (sans crédits afférents) en a été un des premiers signes. Suivi en 2009, à la mise en place de la Révision générale des politiques publiques (RGPP) par le transfert, sur le budget de l'AEFE, de la part patronale des pensions civiles des détaché.es. Ce transfert fut alors accompagné d'une subvention budgétaire de 120MEuros, disparue depuis et l'Agence créa la taxe (dite aujourd'hui PFC) de 6 % pour les EGD et conventionnés, taxe nettement insuffisante aujourd'hui puisque la dotation de l'État pour le fonctionnement de l'AEFE (programme 185) est quasiment absorbée pour moitié par cette part patronale. **Les annulations de crédit (33MEuros) de l'été 2017 ont été un coup de plus porté à l'établissement public AEFE car elles ont entraîné un plan d'économie drastique dont les cibles principales sont les personnels,** à travers une réduction de postes budgétaires des détaché.es (expatrié.es et résident.es) de 10 % en trois ans ! **Seules nos mobilisations ont alors permis de ne pas toucher aux postes des personnels en renouvellement !**

Confrontés aujourd'hui à une idéologie qui fait la part belle, voire exclusive, à la privatisation de notre réseau d'éducation, avec les conséquences que nous connaissons (suppressions de postes, dégradation des conditions de travail et de rémunération), **un vote massif pour les syndicats de la FSU peut nous permettre de poursuivre une politique de lutte efficace pour l'Établissement public, pour une dotation de l'État à hauteur des enjeux et un réseau fort d'enseignement français à l'étranger, à même de jouer pleinement son rôle dans le cadre de la diplomatie d'influence.**

